

n° 36

Janvier 2015

Quilly



*Bonne année !
2015*

GARAGE LEGROS sarl

VENTE NEUF
ET OCCASION
MÉCANIQUE
TÔLERIE - PEINTURE
DÉPANNAGE
TOUTES MARQUES
RECHARGE
CLIMATISATION

26 RUE DE BRETAGNE - 44750 CAMPBON
Tél. 02 40 56 55 78 - Fax 02 40 56 71 60
gge.legros@wanadoo.fr



Pompes Funèbres • Salons Funéraires

∞ **PERCHE** ∞

- ARTICLES
- MARBRERIE
- DÉMARCHE MAIRIE
- DEVIS GRATUIT
- CONTRAT OBSÈQUES

2 SALONS
FUNÉRAIRES

Tél. 02 40 56 44 44 Rue des Fresches Noires • CAMPBON



24/24h

COIFFURE MIXTE

BUGEL Geneviève

14 Grande Rue - 44750 QUILLY
Tél. 02 40 91 80 97



Plomberie - Chauffage - Énergies Renouvelables
Électricité - Appareils Ménagers

Service après-vente
Ets **AGASSE**

2 rue du Bois Joli - 44750 QUILLY
Tél. 02 40 88 14 32 - Fax 02 40 88 17 95
agasse.ets@wanadoo.fr - www.proxiconfort-agasse.fr



SARL Entreprise ORAIN

Travaux agricoles
Élagage Scie - Broyage

7 bis rte de Notre-Dame-de-Grâce
44750 QUILLY
Tél. 02 40 88 14 29



HYPER U SAVENAY

DRIVE coursesu.com
location Tél. 02 40 588 312

OUVERT
du lundi au samedi
de 8h30 à 20h00

flunch
Ouvert
tous les jours

Parc Commercial de la Colleraye - 44260 SAVENAY - 02 40 588 300
www.hyperu-savenay.com

 **GENERALI**

PROXIMITÉ
DISPONIBILITÉ
CONSEILS

Agence Jérôme Urvoy

• PARTICULIERS - PROFESSIONNELS •

10 bis bd Branly - 44260 SAVENAY
Tél. 02 40 56 93 44
www.assurances-urvoy-savenay.fr
N° Orias : 07 038 085



BOIS PLUS MAGASIN

TOUT FAIRE BOIS
www.bois-plus.net

LE POINT DU JOUR - 44260 SAVENAY
Tél. 02 40 56 89 89 - Fax 02 28 01 66 24
sarlboisplus@orange.fr

Entreprise de maçonnerie

CARRELAGE, DALLAGE, BRANCHEMENT TOUT-À-L'ÉGOUT
NEUF ET RÉNOVATION

C.J.M. S.A.R.L. Christian JOUIN

N° 31 - La Crochardais - 44750 QUILLY
Tél. 02 40 91 84 50 - Fax 09 70 61 08 96

Permanences des ÉLUS

1^{er} semestre 2015
de 10h00 à 12h00

Valérie GAUTIER

Maire, responsable du CCAS :

- 16 janvier 2015
- 21 février 2015
- 28 mars 2015
- 2 mai 2015
- 6 juin 2015

Jean-Michel SYLVESTRE

1^{er} adjoint, chargé par délégation de la voirie, des équipements et des espaces verts, et de l'urbanisme :

- 24 janvier 2015
- 28 février 2015
- 4 avril 2015
- 9 mai 2015
- 13 juin 2015

Marie-Ange OHEIX

2^e adjoint, chargée par délégation du restaurant scolaire, de l'information et des salles communales :

- 31 janvier 2015
- 7 mars 2015
- 11 avril 2015
- 16 mai 2015
- 20 juin 2015

Gervais BUGEL

3^e adjoint, chargé par délégation du budget et des finances communales, des affaires sportives et des bâtiments communaux :

- 7 février 2015
- 14 mars 2015
- 18 avril 2015
- 23 mai 2015
- 27 juin 2015

Flavie BIGET

4^e adjoint, chargée par délégation des affaires scolaires et des affaires culturelles :

- 10 janvier 2015
- 14 février 2015
- 21 mars 2015
- 25 avril 2015
- 30 mai 2015
- 4 juillet 2015

Le mot du maire

Chères Quilliennes, chers Quilliens

L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où se dessinent et où s'expriment des projets et des vœux. C'est l'occasion de faire un bilan des mois écoulés, celui-ci sera très court étant donné que nous sommes arrivés au sein de la commune fin mars.

Nous avons continué les dossiers engagés notamment l'aménagement paysager et piétonnier autour des écoles et de la mairie. Nous avons mis en place les nouveaux rythmes scolaires et j'en profite ici pour remercier tout le conseil qui a œuvré dans ce sens. La maison du bourg (11 Grande Rue) appartenant à la municipalité est en cours de vente, cela nous donnera une petite bouffée d'oxygène.

Nous évoluons dans un contexte économique général de crise sans précédent et les aides publiques se réduisent. Nous allons bientôt établir le budget 2015, nous devons tenir compte de ces contraintes de plus en plus fortes.

Malgré cette morosité ambiante, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2015. Je sais que ces mots sont parfois difficiles à entendre pour ceux qui souffrent et qui sont dans la difficulté mais il faut toujours s'accrocher aux plaisirs simples que nous avons dans une journée et penser à ceux qui sont encore plus malheureux. C'est ainsi que nous arrivons à avancer.

Profitons des gens qui nous entourent et des petits bonheurs que font le sourire d'un enfant, le repas partagé entre amis, les services rendus à notre voisinage, ne nous enfermons pas dans la solitude, ouvrons nous sur les autres.

Je vous souhaite à tous beaucoup de bonheur partagé.

Valérie GAUTIER



CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal du 16 juin 2014 après avoir délibéré approuve :

- L'attribution du marché de fourniture des repas au restaurant scolaire à la Société Océane de restauration de Fégréac (Loire-Atlantique) pour un prix de 2,07 € le repas.
- L'augmentation du coût du repas au restaurant scolaire à 3,40 € à partir de la rentrée 2014 (le tarif appliqué tient compte du tarif du prestataire ainsi que des différentes charges de service).
- La création d'un tarif d'adhésion aux TAP (temps d'activités périscolaires) dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014. Soit 15 € par trimestre et par enfant et ½ tarif à partir du 3^e enfant.
- La création d'une régie municipale pour encaisser les recettes de l'adhésion aux TAP (temps d'activités périscolaires) ainsi que le versement d'une indemnité de responsabilité au régisseur.
- La signature d'une convention de mise à disposition des locaux de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire avec les PEP44 (association départementale des pupilles de l'enseignement de Loire-Atlantique) pour la mise en place des rythmes scolaires et la reprise de l'activité périscolaire.
- La création d'un centre de loisirs pour l'accueil du mercredi après-midi (ALSH) dans les locaux de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire. Cet accueil est géré par les PEP 44 (association départementale des pupilles de l'enseignement de Loire-Atlantique).
- La désignation de Maître CARADEUX, avocat à Nantes (Loire-Atlantique), pour défendre les intérêts de la commune devant le tribunal administratif, suite à la requête de Madame Berthe LEGRAND concernant le Plan Local d'Urbanisme.
- La décision modificative au budget principal suite aux dernières décisions du conseil municipal :

Section de fonctionnement	
D-6574 subvention aux associations	+ 12 900,00 €
D-6226 Honoraires	15 400,00 €
D-678 autres charges	- 28 300,00 €

Section d'investissement	
D-1641-Capital d'emprunt	+ 1 554,00 €
D-165-Caution	+ 417,07 €
D-2313-40 Immobilisations corporelles	- 1 971,07 €

- L'attribution du marché de travaux de rénovation de la salle Roger Plissonneau à la Société Frédéric GUIHO de Lavau sur Loire (L.A.) pour un montant de 8 623,44 € TTC et à la Société JMA Plomberie de Quilly (L.A.) pour un montant de 1 900,80 € TTC (dépose de couverture, isolation, passage de gaines pour une ventilation future).

- La démission de Madame Claudie Gérard, conseillère municipale, pour motif personnel.

Le conseil municipal du 15 septembre 2014 après avoir délibéré approuve :

- La modification du règlement des salles municipales (voir article dans le présent bulletin).
- L'attribution d'une indemnité de conseil et d'assistance en matière budgétaire, financière et comptable au receveur municipal de la trésorerie de Savenay pendant toute la durée du mandat du conseil municipal.
- La signature d'une convention avec CAP Emploi 44 pour l'embauche d'un travailleur handicapé au service technique de la commune (contrat aidé de 12 mois pour une durée hebdomadaire de travail fixée à 20 h 00).
Le contrat d'accompagnement à l'emploi bénéficie d'une prise en charge partielle de l'État s'élevant à 80 %.
- La décision modificative n° 2 au budget principal qui fait suite à l'embauche du contrat aidé ci-dessus :

Section de fonctionnement	
D-6413- rémunération personnel non titulaire	+ 1 800 €
R-6419- remboursement sur rémunération	+ 1 800 €

- Le renouvellement du contrat de prestations d'équipement informatique auprès de la Société SEGILOG pour un forfait annuel d'évolution des bases des logiciels s'élevant à 2 889 € HT auquel s'ajoutent la maintenance et les formations pour un forfait annuel de 321 € HT.
- L'adhésion 2014 à l'Association des Maires de la région Ouest pour un montant de 23 € et à l'Association fédérative départementale des Maires de Loire-Atlantique pour un montant de 324,38 €.
- La modification du marché de travaux « aménagement paysager - lot 1 », qui passe de 132 634,31 € à 134 261,81 € :
 - annulation des travaux prévus sur le chemin de la Perrière,
 - réalisation d'un enrobé sur le parking de la Mairie,
 - acquisition de potelets supplémentaires pour éviter le stationnement des véhicules sur la surface piétonne sablée.
- L'étude d'une solution provisoire pour éviter les infiltrations sur la couverture de la salle Roger Plissonneau suite à la liquidation judiciaire de la Société chargée de réaliser les travaux de couverture initialement prévus lors du conseil municipal du 16 juin 2014.
- Les rapports d'activité 2013 mis à disposition à l'accueil de la Mairie :
 - Communauté de Communes Loire et Sillon,
 - prix et qualité du service d'élimination des déchets,
 - service public d'assainissement non collectif,
 - prix et qualité du service d'eau potable.

CONSEIL MUNICIPAL

- La modification du prix de vente du logement communal situé 11 Grande Rue à 55 000 € net vendeur.

Le conseil municipal du 20 octobre 2014 après avoir délibéré approuve :

- L'engagement des travaux d'extension des réseaux d'électricité (3 120 € HT) et Telecom (1 200 € HT) auprès du SYDELA (Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique) pour permettre la réalisation de 3 nouvelles constructions sur la parcelle ZM 208 située 22 rue de la Mairie.

La totalité du coût de ces extensions sera à la charge du propriétaire foncier dans le cadre de la PVR (participation pour voirie et réseaux).

- La résiliation du marché de maîtrise d'œuvre passé avec le cabinet d'architecture LEFLOCH de la Haye Fouassière (L.A.) pour la réalisation de la tranche 2 « extension du groupe scolaire », compte tenu de l'impossibilité financière pour la commune de tenir cet engagement.

- Le versement d'une participation financière de 1 700 € au budget CCAS.

- La décision modificative n° 2 du budget locatif suite au dégât des eaux du logement locatif situé 11 le Clos Guerrioux et aux travaux de réfection du logement 5 le Clos Guerrioux :

Section de fonctionnement	
D-61522 Entretien de bâtiments	+ 5 800,00 €
R-7718 Produit opération de gestion (assurance)...	+ 4 075,00 €
R-752 Revenus des immeubles	- 1 775,00 €
D-023 Virement à la section d'investissement...	- 3 500,00 €

Section d'investissement	
R-021 Virement de la section de fonctionnement	- 3 500,00 €
D-168741 Dette auprès du budget principal	- 3 500,00 €

- La décision modificative n° 3 du budget principal suite notamment aux dernières décisions prises en matière d'organisation de l'accueil des enfants et de la PVR (participation pour voirie et réseaux) :

Section de fonctionnement	
D-6574 subvention aux associations	+ 10 500,00 €
D-6718 autres charges	- 10 500,00 €
Section d'investissement :	
D-2041482- Subvention d'équipement organismes publics	+ 600,00 €
D-2313-40 Immobilisations corporelles	- 600,00 €

- L'avenant à la convention ALSH (accueil du mercredi) conclue avec les PEP44 (l'Association Départementale

des Pupilles de l'Enseignement Public de Loire Atlantique) dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires suite à un besoin de certains parents pour faire garder leurs enfants sur une courte durée, le temps du repas.

- La suppression des postes de deux adjoints techniques territoriaux qui partent en retraite au 31 décembre 2014 ainsi que la réorganisation du service pour permettre leur remplacement et créer ainsi 3 postes.

Sur une base conservée de 3 707 heures annuelles, le conseil municipal crée trois postes à temps non-complet de 32h15, 21h00 et 17h45 qui concernent des activités d'entretien des salles municipales, de l'école et du restaurant scolaire, ainsi que de la surveillance de cour du midi.

Le conseil municipal du 24 novembre 2014 après avoir délibéré approuve :

- L'évolution du taux de la taxe d'aménagement qui passe de 2 % à 4 % ainsi que l'exonération totale des commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m² et les abris de jardin d'une surface inférieure à 20 m², soumis à déclaration préalable. (Voir article dans le présent bulletin municipal).

- Les tarifs communaux 2015 des concessions cimetière et columbarium.

- Les tarifs communaux 2015 des locations de salles municipales.

- Le renouvellement du contrat CEJ pour la période 2014-2017 passé avec la CAF de Loire-Atlantique.

Ce CEJ est un contrat d'objectifs et de cofinancement qui vise à aider les communes à développer une politique locale en faveur de l'accueil destiné aux enfants et des jeunes de 0 à 17 ans dans les communes du territoire de Loire et Sillon.

- L'attribution du marché des contrôles périodiques des équipements et bâtiments à l'Entreprise SOCOTEC, offre économiquement plus avantageuse, pour un montant de 1 228 € pour une année à compter du 1^{er} janvier 2015 (La vérification des équipements concerne l'électricité, le gaz, les moyens de secours pour tous les bâtiments, le contrôle des jeux et des équipements sportifs).

- L'attribution du marché des contrats d'assurance comme suit :

- Lot 1 (assurances patrimoine, responsabilité et juridique) et 2 (assurance automobile) à la Société MAIF pour un montant de 8 391,24 € TTC

- Lot 3 (assurances du personnel) à la SOFCAP avec un partenariat au contrat groupe du centre de gestion de Loire-Atlantique qui permettra jusqu'au 31/12/2016 de bénéficier d'un taux de 5.30 % CNRACL et 1.10 % Ircantec.

TARIFS COMMUNAUX 2014

LOCATION DES SALLES (EN EUROS)

	Commune	Hors commune
Associations loi 1901		
Bal - Loto - Belote - Spectacle	80	639
Repas	80	365
Réunion - Vin d'honneur	Gratuit	200
Repas adhérents	Gratuit	200
Option Sono	Gratuit	124
Option Office - Cuisine	Gratuit	124
Autres associations et particuliers		
Activités scolaires	Gratuit	Gratuit
Réunion - Vin d'honneur	113	200
Repas - Retour mariage	187	365
Bal - Lunch - Journée mariage	300	639
Congrès	358	774
Option Sono	50	124
Option Office - Cuisine	50	124
Repas traiteurs Saint-Sylvestre	867	979
Réveillon (toutes options incluses)	395	862

Salle polyvalente

	Commune	Hors commune
Associations loi 1901		
Réunion	Gratuit	124
Repas des adhérents	Gratuit	175
Autres associations et particuliers		
Réunion - Vin d'honneur	68	124
Buffet - Bal - Lunch	103	224
Repas réveillon	123	250
Activités scolaires	Gratuit	175
Salle annexe		
Réunions de famille suite à une cérémonie d'inhumation	37	
Vin d'honneur	71	

Salle Roger Pelissonneau

Salle annexe

CONCESSION CIMETIÈRE

La parcelle de terrain de 2 m² :

- 140 € pour 15 ans
- 280 € pour 30 ans

Columbarium :

- 1 030 € pour 15 ans
- 1 545 € pour 30 ans

BUSAGE

La buse de 6 mètres Type CR8 Ø 300 : 120 €

VENTE DE BUSES

Nous rappelons que la commune vend des buses de 6 mètres en PVC type C.R. 8 - Ø 300, au tarif de 120 € l'unité et ce jusqu'à épuisement du stock.

Les personnes intéressées peuvent contacter l'accueil de la Mairie.



LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Un nouveau règlement d'utilisation des salles communales entre en vigueur au 1^{er} janvier 2015. Comme précédemment, il sera remis systématiquement à tous les loueurs des salles (polyvalente et Roger Plissonneau).

Voici quelques-unes des modifications apportées :

- la caution passe de 300 à 800 €.
- les frais retenus pour défaut de nettoyage passe de 30 € à 100 €.
- le conseil municipal se réserve le droit d'annuler ou de refuser une location si le loueur n'a pas respecté le règlement général d'utilisation des salles lors d'une réservation précédente.
- comme les années précédentes, les associations sont prioritaires et font leur demande de réservation pour l'année suivante lors d'une commission en automne. Cependant,

une demande de location pour un mariage pourra être validée sans attendre l'établissement du calendrier des fêtes tout en respectant les demandes habituelles des associations de la commune.

- en cas de réservation pour un mariage, les locataires auront accès à la salle dès 14h00 la veille. Cela signifie que toute activité scolaire ou sportive sera transférée dans une autre salle.
- les locaux devront être restitués dans leur état de propreté initial. Ils devront être rangés, balayés, et nettoyés, y compris les toilettes **ainsi que les abords de la salle.**

Remise des clés : elles pourront être fournies, en accord avec la Mairie, avant la date prévue de la manifestation sous réserve qu'aucune réunion d'association ne soit programmée et sous réserve du planning (école, ménage).

ÉTAT-CIVIL 2014

RENAUD	Lilian	2 janvier	GUINEL	Noé	17 juin
GAUTIER	Lowen	24 janvier	GASLARD	Alwena	20 juin
FESNARD	Swann	26 février	CAILLON MARTEL	Eliot	26 juin
MOURAUD LEMARIÉ	Théo	9 mars	OLIVIER	Garance	12 juillet
GUERCHET	Chloé	11 mars	GLINEUR	Clara	17 juillet
RAVARD	Orlane	18 mars	JONCHERET	Emmy	23 juillet
RENOIR	Léna	19 mars	MAROLLEAU	Théo	13 août
LABBE	Jeanne	22 mars	LOIZEAU	Emma	20 septembre
LABIDI	Malo	22 avril	NICOLO	Anaïs	28 octobre
RINGEARD	Inaya	5 juin	DAVID	Hannah	11 décembre
FRUCHARD	Iban	7 juin	BOUJU	Enzo	26 décembre
SPINNEWEBER	Apolline	7 juin			

Naissances

OHEIX Jérôme et MOISAN Cindy	15 mars
ANNEIX Régis et COUEDEL Vanessa	22 mars
BLANDIN Cyril et GUILON Mélanie	27 juin
LECOQ Erwan et BRIAND Bénédicte	12 juillet
MAIRÉ Romuald et BOUSSEAU Martine	12 juillet
LAGADEC Jérôme et LELLIG Jonathan	26 juillet
BELLEC Jean-Marie et PENCRECH Isabelle	23 août
NOBLET Frédéric et GENNEVOIS Sophie	20 septembre
TRUCHON Florent et PATRIX Sabine	13 décembre

Mariages

TERRIEN Paul	2 janvier	16 Grande Rue	88 ans
AGASSE Francis	28 avril	Campbon	73 ans
RICHARDEAU Nathalie	5 juin	11 le Clos Guerrioux	49 ans
LEPAPE Thibaud	15 juillet	9 rue du hérisson	94 ans
SYLVESTRE René	8 juin	77 la Rénais	55 ans
VILLALARD Christian	19 septembre	10 la Potironnerie	50 ans
DAVID Josiane née BRUN	20 octobre	11 les quatre routes	72 ans
DAVIAUD René	27 novembre	19 rue du bois joli	86 ans
GAUTIER Marie née LEVÊQUE	20 décembre	6 le Parc	100 ans

Décès et inhumations

REGISTRE COMMUNAL DISPOSITIF « GRAND FROID »

Lors de la période hivernale, des impacts sanitaires et sociaux sont observés. Le froid est propice aux épidémies infectieuses (grippe, bronchiolite, gastro-entérite), favorise des pathologies cardiovasculaires et peut provoquer des hypothermies. L'intoxication au monoxyde de carbone, conséquence indirecte du froid peut générer des séquelles neurologiques ou cardiaques en raison d'un usage inadapté d'appareils mobiles dans l'objectif de se réchauffer. Les vagues de froid intense peuvent également avoir un impact sur la mortalité et plus particulièrement celle des personnes sans abri.

Dans le contexte de veille saisonnière, les pouvoirs publics ont demandé aux Mairies de tenir un registre communal destiné à recueillir, sur la base du volontariat, les coordonnées des personnes en situation d'isolement, de fragilité, de vulnérabilité, de façon à pouvoir leur porter une attention prioritaire en cas de phénomène de grand froid.

Qui peut figurer sur le registre ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile.
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile.
- Les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.

Qui réalise la demande d'inscription ?

La demande est réalisée soit par la personne concernée ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers (personne physique ou morale : parent, médecin traitant, voisin, service de soins à domicile, etc.).

Lorsque la demande émane d'un tiers, celle-ci doit être effectuée par écrit (courrier ou courriel). Cette disposition vise à dégager la responsabilité des Maires et à assurer un certain formalisme à la demande afin d'éviter les signalements abusifs.

Vous pouvez venir vous inscrire sur ce registre aux horaires d'ouverture de l'accueil de la Mairie.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER RUE DE LA MAIRIE

Les travaux d'aménagement paysager et de sécurisation permettant un accès et une circulation douce entre les différents équipements communaux sont arrivés à leur terme.

Il ne reste plus qu'à attendre le printemps pour découvrir le fleurissement des plantations.



Rappel du financement

Dépenses 2013/2014 HT	
Alter Paysage (maîtrise d'œuvre)	12 036,00 €
Cabinet Arrondel (Co-maîtrise d'œuvre)	2 021,68 €
Entreprise Landais (lot 1)	134 052,87 €
Bureau Veritas (Coordonnateur mission SPS)	1 446,21 €
Entreprise Art Dan (lot 2)	15 580,96 €
Médialex (annonces légales marché public)	353,53 €
Géomètre	319,20 €
SYDELA (éclairage public et réseaux)	18 656,24 €
Total des dépenses :	184 466,69 €

Recettes subventions	
Subvention régionale	30 312,43 €
Subvention de l'État	7 981,37 €
Subvention départementale	74 470,13 €
Total des recettes :	112 763,93 €



INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2015/2016

École publique

L'inscription des enfants nés en 2012 s'effectue dès à présent en Mairie :

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00
Ainsi que le vendredi de 13h30 à 16h30

Pièces à joindre (hors cas particulier) :

- Livret de Famille
- Carnet de santé
- Justificatif de domicile

Pour visiter l'école publique ou pour toutes questions relatives à la scolarité de votre enfant, vous pouvez contacter Marie-Odile LEGOUX, directrice de l'école au **0240918809**.

École Sainte-Thérèse

Les inscriptions pour la rentrée 2015-2016 sont possibles depuis le lundi 1^{er} décembre 2014 pour les enfants nés à partir de 2012.

Pour prendre rendez-vous ou venir visiter l'école récemment rénovée, vous pouvez contacter Roselyne GRANTAIS ROUÉ, directrice, au **0240881434** tous les jours (sauf le mercredi) entre 12h30 et 13h15 ou entre 16h45 et 17h30 ou par messagerie à l'adresse suivante : ecole.therese.quilly@free.fr.

N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur si vous appelez sur temps scolaire.

En 2014-2015, l'école Sainte-Thérèse applique la semaine de 4 jours. Cette semaine sera reconduite en 2015-2016, sauf contrainte ministérielle.

N'hésitez pas à venir visiter l'école lors des **Portes Ouvertes qui se dérouleront le samedi 7 février 2015 de 10h00 à 12h00**.

PROJET ÉOLIEN QUILLY-GUENROUËT

L'enquête publique relative au projet du parc éolien Quilly-Guenrouët se déroulera du 20 janvier au 20 février 2015 inclus. Le commissaire-enquêteur recevra en personne les observations des intéressés aux jours et heures suivantes :

- **Mardi 20 janvier 2015** de 9h00 à 12h00
en mairie de Quilly,
- **Mercredi 28 janvier 2015** de 13h30 à 16h30
en mairie de Guenrouët,
- **Vendredi 6 février 2015** de 13h30 à 16h30
en mairie de Guenrouët,
- **Samedi 14 février 2015** de 9h00 à 12h00
en mairie de Quilly,
- **Vendredi 20 février 2015** de 13h30 à 16h30
en mairie de Guenrouët.

Le dossier d'enquête publique est consultable dans chaque mairie.

Pour plus d'information sur le projet, n'hésitez pas à consulter le blog internet de la Société Valorem : <http://www.parc-eolien-de-quilly-guenrouet.fr/>

TRAVAUX DE PEINTURE ÉCOLE PUBLIQUE



Des travaux de peinture ont été réalisés cet été à l'école primaire par les agents techniques pour un coût total de 3 644,66 € (anti-mousse 175,20 €, matériaux 1 808,26 € et peinture 1 661,20 €).

VENTE DE LA MAISON 11 GRANDE RUE



La commune a signé le compromis de vente du logement situé 11 Grande Rue.

Ce bien, en vente depuis plus de un an, a été cédé à un particulier au prix net vendeur de 55 000 €.

URBANISME TAXE D'AMÉNAGEMENT AU 1^{ER} JANVIER 2015

La réforme du 29 décembre 2010, entrée en vigueur le 1^{er} mars 2012, a modifié les prélèvements fiscaux propres à l'urbanisme local en les fusionnant en une taxe unique : **la Taxe d'Aménagement (TA)**.

La taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable) et qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles.

La taxe est exigible au taux applicable à la date de délivrance de l'autorisation de construire ou d'aménager, ou du permis modificatif.

La surface retenue pour le calcul de la taxe s'entend comme la somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1 m 80 calculée à partir du nu intérieur des façades de la construction, déduction faite des vides et des trémies.

Nouveauté à compter du 1^{er} janvier 2015

Par délibération du 28 novembre 2011, la commune a instauré la taxe d'aménagement et fixé son taux à 2 % applicable au 1^{er} mars 2012.

Au 1^{er} janvier 2015, la taxe d'aménagement remplacera également la participation pour voirie et réseaux (PVR). Ce taux a donc été ré-évalué afin de tenir compte de cette intégration.

Par délibération du 24 novembre 2014, le conseil municipal a décidé d'augmenter le taux de la taxe d'aménagement en le fixant à 4 % à compter du 1^{er} janvier 2015.

Ce taux peut être révisable chaque année.

Exonérations de la taxe d'aménagement :

Le conseil municipal a décidé de reconduire l'exonération des commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m² ainsi que d'exonérer totalement les abris de jardin d'une surface inférieure à 20 m² soumis à déclaration préalable.

ENLÈVEMENT DE FERRAILLE ET D'ÉPAVES

Une collecte est prévue courant février 2015.

Vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la mairie du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 ainsi que le vendredi de 13h30 à 16h30.

Le jour de l'enlèvement des épaves, la carte grise et le certificat de non-gage devront être fournis au destructeur agréé.

L'utilisateur devra ensuite prendre contact et se déplacer chez le récupérateur la semaine suivante pour remplir les documents de cession du véhicule.

LISTE ÉLECTORALE

Faut-il signaler un changement d'adresse pouvant survenir en cours d'année ?

Pour une meilleure gestion de la liste électorale, il est nécessaire de signaler à la mairie un déménagement ou même un simple changement d'adresse au sein de notre commune. L'adresse des électeurs figurant sur les listes électorales est celle à laquelle sont envoyés les documents de propagande et la nouvelle carte électorale. En cas de changement d'adresse, même s'il n'y a pas eu de changement de commune, la poste ne fait pas suivre ces courriers.

ÉLECTIONS 2015

	Dates	Durée du mandat
Élections départementales	1 ^{er} tour : 22 mars 2015 2 ^e tour : 29 mars 2015	6 ans
Élections régionales	Décembre 2015	6 ans

DÉPART EN RETRAITE DE DEUX AGENTS COMMUNAUX

Christiane GLOTIN et Sylviane VINET nos employés communaux depuis respectivement 20 et 11 ans, viennent tout récemment de prendre leur retraite.



Après quelques remplacements en 1993, Christiane est définitivement rentrée à la Mairie en 1994. Elle s'occupait de l'entretien et du nettoyage des locaux ainsi que de la surveillance et de l'accompagnement des enfants dans la cour de l'école et au restaurant scolaire.

Sylviane a commencé à travailler à la cantine en 1993, celle-ci était alors gérée par l'amicale laïque. Lorsque la compétence a été transférée à la Mairie en 2003, c'est tout naturellement qu'elle a rejoint les effectifs communaux pour continuer à s'occuper de la gestion du restaurant scolaire.



Nous les remercions pour la qualité du travail accompli au service de la Municipalité et leur souhaitons de passer une belle, longue et paisible retraite pleine de nouvelles activités.

BIBLIOTHÈQUE



Bébés bouquineurs

Les 0-3 ans, accompagnés de leurs assistantes maternelles, parents, grands-parents sont invités au nouveau rendez-vous mensuel des petits dévoreurs de livres organisé par les bibliothécaires. Une invitation à la lecture dès le plus jeune âge, pour le bonheur d'histoires que l'on partage.

Informations pratiques

Les mercredis, à partir de 9 h 45 – 10 h 30
- 11 février 2015 - 1^{er} avril 2015 - 6 juin 2015
- 11 mars 2015 - 6 mai 2015

- Bibliothèque de Quilly
- Entrée libre sur inscription (nombre de places limité)

Renseignements

Bibliothèque de Quilly

02 40 91 88 10 / 02 40 56 68 00

bibliotheque.quilly@cc-loiresillon.fr

www.bibliotheques.cc-loiresillon.fr

COLIS DE NOËL DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Comme chaque année, les membres du CCAS ont rendu visite aux personnes de plus de 70 ans qui n'avaient pas participé au repas des aînés et qui souhaitaient recevoir un colis.

Cette démarche, toujours riche en échange, a permis de rencontrer dans un climat chaleureux et amical, 2 couples et 28 personnes seules dont 12 résidents en maison de retraite.

INCIVILITÉS

Baucoup d'incivilités sont constatées par la municipalité (dépôts sauvages d'ordures ménagères, déjections canines,...).

Dernier en date : des graffitis

Ces incivilités nuisent à la vie sociale quotidienne. Leur répétition constitue une agression à l'encontre de la population et devient intolérable pour ceux qui en sont victimes.

Pour tous ces faits, la Municipalité reste vigilante et la responsabilité des personnes commettant des dégradations est engagée.

Pour rappel, toute personne prise en flagrant délit d'acte de vandalisme (tag, graffitis, et autres inscriptions non autorisées sur une façade ou un véhicule) est passible d'une amende de 3750 € ainsi que du travail d'intérêt général.

DÉJECTIONS CANINES

Une déjection au beau milieu d'un trottoir ou déposée chez soi par un chien en divagation ! De quoi vous mettre de mauvaise humeur...

Des problèmes de déjections canines sont régulièrement évoqués en Mairie : l'incivisme de quelques propriétaires de chiens induit des accidents, des odeurs, des soucis d'hygiène ainsi qu'une dégradation évidente du cadre de vie.

Afin de préserver la propreté de la commune et que celle-ci ne devienne pas des toilettes publiques canines, chaque citoyen possédant un chien se doit de lui apprendre la propreté et de respecter les mesures d'hygiène lors de leurs promenades quotidiennes.

C'est grâce à votre comportement que votre chien sera accepté : quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus "un gêneur" pour les autres.

DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL

Par souci d'économie et afin de ne pas être tributaire des délais de distribution trop longs imposés par la poste, les bulletins municipaux sont distribués actuellement par quelques élus municipaux.

La distribution par un agent communal est actuellement à l'étude.

CALENDRIER DES FÊTES 2015

janvier	7	Lecture petite enfance 0-4 ans	Bibliothèque
	7	Galette des rois	Les Amis Réunis
	9	Galette des rois	Cyclo
	10	Samedi, qui lit ?	Bibliothèque
	10	Sainte Barbe	Pompiers de Guenrouët
	16	Galette des rois	Les Tréteaux
	17	Vœux du Maire	La Municipalité
	23	Galette des rois	Comité sportif
	23	Galette des rois	West Country
	25	Galette des rois	AS Brivet
février	25	Loto	Amicale Laïque
	31	Au fil des mots : lecture-tricot	Bibliothèque
	7	Samedi, qui lit ?	Bibliothèque
	11	Lecture petite enfance 0-4 ans	Bibliothèque
	14-15-20-21-22-27-28	Représentation de théâtre	Les Tréteaux
	25	Atelier Décoration	Bibliothèque
	1 ^{er}	Représentation de théâtre	Les Tréteaux
	4	Atelier Décoration	Bibliothèque
	7	Samedi, qui lit ?	Bibliothèque
	11	Lecture petite enfance 0-4 ans	Bibliothèque
mars	14-15-21	Représentation de théâtre	Thé à Trac'Tif
	15	Concert (église)	Au Ras du Sol
	22	Carnaval	A.P.E.L. Ste Thérèse Amicale Laïque Les P tits Dynamiques
	22	Soirée retrospective randonnée	Les Tréteaux
	28	Loto	École Sainte Thérèse
	1 ^{er}	Lecture petite enfance 0-4 ans	Bibliothèque
	8	Loto	Amis Réunis
	11	Soirée Quizz	Comité des fêtes
	11	Samedi, qui lit ?	Bibliothèque
	11 au 26	Festival Handiversité	Bibliothèque
mai	6	Lecture petite enfance 0-4 ans	Bibliothèque
	14	Tournoi de sixte	AS Brivet
	30	Samedi, qui lit ?	Bibliothèque
	30	Tournoi de palets et de molky	Amicale Laïque

juin	3	Loto	Amis de Planté
	3	Lecture petite enfance 0-4 ans	Bibliothèque
	6	Concert	Ass. Fillerette
	13	Samedi, qui lit ?	Bibliothèque
	13	Fête de l'école	École Sainte Thérèse
	16	Remise prix Délire 2015	Médiathèque
	20	Fête de l'école	Amicale Laïque
juillet	27	Pique-nique des adhérents	West Country
	4	Course cycliste semi-nocturne	Comité sportif
août	11	Samedi, qui lit ?	Bibliothèque (en village)
	22	Concours de pétanque	Les Boules Dog's
sept.	29	Samedi, qui lit ?	Bibliothèque (en village)
	5	Loto	Les Chasseurs
	12	Forum des associations	Comité des fêtes
	13	Rallye vélo	Les Amis de Planté
	19	Samedi, qui lit ?	Bibliothèque
octobre	20	Vide armoires	A.P.E.L. Ste Thérèse
	07	Loto	Les Amis Réunis
	17	Samedi, qui lit ?	Bibliothèque
	10	Au fil des mots : lecture-tricot	Bibliothèque
novembre	16	Soirée du Goût	A.P.E.L. Ste Thérèse
	7	Karaoké	Ass. Fillerette
	14	Samedi, qui lit ?	Bibliothèque
	18	Spectacle de conte jeunesse	Bibliothèque
	18	Repas des aînés	La Municipalité
	25	La Bibliothèque s'anime et s'illumine pour les fêtes	Bibliothèque
	25	Loto	Les Amis de Planté
	28	Présentation sélection prix Délire 2016	Bibliothèque
décembre	2	La Bibliothèque s'anime et s'illumine pour les fêtes	Bibliothèque
	5	Téléthon	Comité des fêtes
	6 ou 13	Animation de Noël et Marché de Noël	Municipalité et Les P tits Dynamiques
	11	Spectacle de Noël	A.P.E.L. Ste Thérèse
	12	Samedi, qui lit ?	Bibliothèque
18	Goûter de Noël	Amicale Laïque	



COLLECTES DE SANG

12 janvier Ass. Donneurs Sang

NOS VILLAGES FONT LA FÊTE

6 juin	La Rénaïs
11 juillet	Le Pont de Quilly
29 août	Le Hérisson
5 septembre	La Haie
5 septembre	Le Bois Joli
12 septembre	À l'Est de Quilly
	Les Quatre Routes

DÉCORATIONS DE NOËL



Un grand merci aux bénévoles qui œuvrent auprès des agents communaux pour que la magie de Noël opère pendant les fêtes, et tout particulièrement à notre soudeur René Gattepaille.



Forum des associations
organisé par le Comité des Fêtes
13 septembre



Commémoration du 11 novembre



Repas des aînés du 19 novembre

Atelier décorations de Noël



Bibliothèque Rétrospective 2014

Sélection prix délire 22 novembre 2014





Animation de Noël - Dimanche 7 décembre

Spectacle TIP TAP TOP - 26 novembre



Festival handiversité - Mai



AMIS DE PLANTÉ

Rallye-vélo : une manifestation qui garde son souffle

Ce ne sont pas moins de 120 cyclistes qui se sont donné rendez-vous, le dimanche 14 septembre, sur le site de Planté. Un ciel radieux, beaucoup d'énergie, de la bonne humeur... Tous les ingrédients d'une manifestation réussie. Après avoir sillonné routes et chemins de la commune, les participants se sont retrouvés autour d'un repas, rejoints par de nombreux sympathisants. Un diaporama a permis de revivre les meilleurs moments du circuit.

Balade contée

Sollicités par l'office de tourisme de Loire et Sillon, nous avons eu le plaisir de nous impliquer, avec les Tréteaux, dans la marche du 16 août intitulée « La vie de Château ». Au bout du compte : une manifestation réussie, une expérience originale et sympathique.

Des projets pour Planté

- Après quelques mois de pause, le contact est repris avec la nouvelle municipalité, pour définir le contexte d'un partenariat. Le projet environnement est de nouveau à l'ordre du jour et devrait pouvoir aboutir, compte tenu de la concertation qui est en train de se mettre en place. Pour mener à bien ce projet, notre équipe souhaite s'étoffer, ne pas hésiter à prendre contact.



- Soucieux de maintenir la qualité du site, les Amis de Planté proposent de mettre en place une équipe qui interviendra ½ journée par mois, pour le petit entretien des abords de la chapelle. Un coup de main dans une bonne ambiance : c'est un super moment à passer ! Alors, n'hésitez pas à vous manifester, même si cela reste ponctuel.

- Contact : 06 73 31 46 14**

À retenir

Loto : mercredi 3 juin 2015

Rallye-vélo : dimanche 13 septembre 2015

Loto : mercredi 25 novembre 2015

LES TRÉTEAUX

Après le vif succès de "Midi Dernier Délai", la troupe des Tréteaux de Quilly a quitté le paradis pour la nouvelle saison théâtrale.

Tous les acteurs et bénévoles ont le plaisir de vous convier à une très très... "Sale Attente" d'après un texte de Franck Didier, les :

- Samedi 14 février** à 20 h 30
- Dimanche 15 février** à 15 h 00
- Vendredi 20 février** à 20 h 30
- Samedi 21 février** à 20 h 30
- Dimanche 22 février** à 15 h 00
- Vendredi 27 février** à 20 h 30
- Samedi 28 février** à 20 h 30
- Dimanche 1^{er} mars** à 15 h 00

Comme la saison passée, les bénéfices de la première représentation seront offerts aux Restos du Cœur de St Gildas des Bois.



Les Tréteaux vous informent également des changements au sein de son bureau : Emmanuelle

DUCHESNES quitte le poste de secrétaire et est remplacée par Christelle SANTINI, Sabrina GUICHON quitte le poste de vice-secrétaire et est remplacée par Céline ALLIOT et Annick GUICHON. Nous les remercions pour leurs collaborations précieuses l'an passé.

Olivier THOMAS, président, Lucien TREUIL, vice-président et Marie-Ange OHEIX sont reconduits dans leurs fonctions. Vous attendent nombreux dans notre salle d'attente,

Théâtralement vôtre,
La troupe des Tréteaux

WEST COUNTRY QUILLY & LE DAFFY HOLY BAND

Nouvelle saison pour l'association West Country Quilly !

Nous accueillons les danseurs et danseuses débutants, intermédiaires et confirmés, dans une ambiance conviviale, les vendredis soir de 18 h 30 à 21 h 30 selon le niveau, sur de la « pure musique country ».

Le club se produit dans les bals de mariage, les comités d'entreprise, les anniversaires, les restaurants..., ainsi que pour les associations caritatives telles que les virades de l'espoir et le téléthon.

Nous parrainons également l'association Mélanie Fillerette <http://www.fillerette.com/>

Né en 2006, West Country Quilly se produit avec le Daffy Holy Band depuis 2012 pour certaines prestations en Live (musicien / danseurs).

Site internet : <http://westcountry44.e-monsite.com/>
E-mail : edith.aoustin@orange.fr



DON DU SANG

L'association pour le don de sang bénévole de Sainte Anne sur Brivet/Quilly remarque une baisse de mobilisation des donneurs !! Notre collecte de septembre à Sainte Anne sur Brivet n'a pas atteint les 50 dons, ce qui est très peu pour une commune comme la nôtre où les jeunes familles sont présentes.

Alors que notre collecte du 26 mai à Quilly avait regroupé plus de 60 dons, nous sommes très contents que les Quilliens se mobilisent. En espérant que celle du mois de janvier soit aussi bonne.

Notre action permet de sauver des vies et ne prend que peu de temps. L'ambiance est conviviale, nous passons un bon moment autour d'une collation avant de repartir.

Il suffit d'avoir 18 ans, de peser 50 kg, d'être en bonne santé et de venir avec une pièce d'identité.



Si vous hésitez encore à venir donner votre sang, venez vous renseigner le jour de la collecte auprès des membres de l'association ou des infirmières.

www.dondusang.net ou adsb.steannesurbrivet@orange.fr

LA GYM TONIQUE À QUILLY



Tous les mardis de 20h30 à 21h30 de septembre à juin, Marine anime les cours de gym avec du renforcement musculaire et cardio, du step, et des enchaînements en musique. Les jeudis de 15h15 à 16h15 sauf pendant les vacances scolaires, Christine anime les cours de stretching, souplesse et détente du corps.

À 18h30, Marine revient pour assurer le cours de zumba et danse latino.

Pour tous renseignements et inscription :

Bard Ingrid 0240 66 93 01, Metayer Géraldine 06 47 98 40 59 ou Loyer Anne-France 06 62 29 16 24.

LES BOULES DOG'S

L'association " Les Boules Dog's " vous souhaite une bonne et heureuse année 2015

Dates à retenir :

- **Début de saison** : samedi 28 mars
- **Concours de pétanque** : samedi 22 août
- **Repas de fin de saison** : samedi 26 septembre

Si vous souhaitez comme nous venir participer dans la bonne humeur à quelques parties de pétanque, contactez-nous :

- Pascal BRIAND : **07 71 02 83 92**
- Arnaud GUICHON : **06 82 83 48 21**

Site Internet : <http://dogs.clubeo.com>

ASSOCIATION TEAMLAGUICHE

Une nouvelle association a vu le jour le 1^{er} septembre 2014. Cette association a été créée par les parents d'Énora et Costa Guichard, pilotes de BMX au bicross club de Savenay et habitants de Quilly.

Costa a commencé le BMX il y a 4 ans et a bien progressé avec beaucoup d'entraînements. Il a commencé les courses régionales et, depuis un an, il est sponsorisé par un magasin de vélo (Kitchen Bike) de Saint Avé et participe aux courses inter-régions et à la finale France.

Pour sa 1^{re} année en pupille, il a fini 19^e sur 100. Ce qui est un très bon résultat pour une première année de course.

Vu la progression de son frère, Énora a pris goût au BMX et va commencer les courses régionales en mars 2015.

Pour pouvoir financer le matériel et les déplacements nous organisons une course d'endurance de Karting le 27 février 2015 au Solokart de Plessé. **Pour les inscriptions et les renseignements vous pouvez contacter le 06 85 97 13 96. Les sponsors sont toujours bienvenus.**

Liens Facebook pour voir les résultats des courses : Teamlaguiche xavier.



COMITÉ DES FÊTES

Voici les animations proposées par le comité des fêtes en 2015 :

Le samedi 11 avril : 3^e édition du « Grand Quiz »

Dans la chanson « Cette année-là », Claude François fait référence à...

- 22% 1. 1960
- 30% 2. 1961
- 18% ✓ 3. 1962
- 30% 4. 1963



Créez votre équipe en famille, entre voisins ou avec votre association et venez défier l'équipe du comité des fêtes. Le jeu se déroule sous forme de questions à choix multiples, tous les thèmes sont abordés : musique, cinéma, géographie, histoire, arts, dessin animé... tout le monde peut jouer !

Le samedi 12 septembre : Forum des associations

Lors de notre dernière assemblée générale, les associations présentes ont décidé de renouveler le « Forum des associations ». Ce forum devrait avoir lieu le samedi 12 septembre mais quelques points d'organisation sont encore en cours.

Le bureau :

Président : Anthony DANO

Secrétaire : Anne-France LOYER

Trésorière : Élise VINSON

Membres : Joseph OHEIX, Lucien TREUIL, Évelyne THOMAS, Yannick ROUZINEAU, Anthony FOUGÈRES, Stéphane VEILLÉ et Laurent ROBERT.

Le bureau souhaite remercier vivement Évelyne Thomas qui cesse ses fonctions de secrétaire après plusieurs années à ce poste, mais vous la retrouverez prochainement car elle reste au comité en tant que membre. C'est Anne-France Loyer qui reprend le secrétariat.

LES AMIS RÉUNIS

En 2014 l'effectif de nos adhérents est stable.

Nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quittés ainsi que ceux qui sont partis en maison de retraite.

Nous pensons très fortement à notre présidente pendant 12 ans, Josiane DAVID, qui nous a quittés le 20 octobre 2014, elle va nous manquer.

Composition du bureau

Président : Yannic BRUN

Vice-président : Paulette VINCENDEAU

Secrétaire : Mireille JACQUES

Secrétaire adjoint : Alain AUDRAIN

Trésorier : Gabrielle RECOULES

Trésorier adjoint : Céline ALLIOT

Activités du club

Tous les premiers jeudis du mois : goûter et petit loto (salle annexe).

Le samedi 5 décembre : TELETHON

Le Téléthon a fait son retour à Quilly en 2014 et de très belle manière car 1986 euros ont été versés à l'AFM Téléthon. Les associations organisatrices remercient toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette journée ainsi que les bénévoles venus apporter leur aide.

Le comité des fêtes et plusieurs associations de la commune ont décidé de reconduire le Téléthon le samedi 5 décembre prochain. Nous comptons sur votre participation et espérons battre la somme récoltée en 2014.

Téléthon



Location :

Et pour vos événements familiaux ou associatifs, le comité des fêtes vous propose également toute l'année du matériel en location : vaisselle, stands, tables et bancs ainsi qu'une tente de réception de 72 m².

• Location « Vaisselle »

Lucien TREUIL : 02 40 66 91 37

• Location « stands /tables/bancs »

Joseph OHEIX : 02 40 91 82 69

• Location « tente de réception »

Anthony DANO : 06 58 46 99 37

Pour toutes ces manifestations, le comité des fêtes a besoin de votre soutien et de votre participation.

Si vous souhaitez vous investir dans l'animation de votre commune, n'hésitez pas à venir étoffer l'équipe du comité.

L'ensemble des membres du comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.

Les autres jeudis du mois : jeux de société, belote, scrabble, petits chevaux, art floral (salle annexe).

Les dons effectués par le club

- 200 € au CCAS de Quilly
- 200 € à la recherche médicale
- 50 € au téléthon

Les manifestations prévues en 2015

- Loto : 8 avril et 7 octobre à la salle polyvalente
- Repas pâques : 16 avril
- Moules frites : 17 septembre
- Repas Noël : 17 décembre

Pour ce qui est des voyages, rien n'est encore décidé, mais deux voyages sont prévus comme d'habitude au beau temps, Nous rappelons que le club est ouvert à toutes les personnes ayant du temps libre.

Il n'y a pas d'âge pour nous rejoindre, juste du temps.

Les amis réunis vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.

AS BRIVET

*L'association Sportive du Brivet vous souhaite
une bonne et heureuse année 2015.*

La saison 2013/2014 restera une bonne saison pour la suite de notre club.

Notre équipe A senior, 2^e division, termine première de son groupe et évolue cette saison à l'échelon supérieur.

Notre équipe B, 3^e division termine 4^e mais ne peut pas monter. Notre équipe C, 4^e division, termine au milieu du tableau.

Composition du nouveau bureau :

Président : Stéphane PADIOLEAU

Secrétaire : Julie TRECAT

Secrétaire jeunes : Régis HAVARD

Trésorier : Raymond VINET

Trésorier adjoint : Sylvie JUDIC

Responsable des commissions : Bertrand RAJALU

Membres actifs : Yvon GERARD, Kevin GERARD, Thomas BONNAUD, Sébastien BURON, Ludovic CORBE, Claude COURZAL, Aurélien ORAIN, Tony GATTEPAILLE, Benoît SYLVESTRE, Ludovic FAUVEAU, Jérôme OHEIX.

Le club a pour objectif :

- Le maintien de l'équipe Seniors A en 1^{re} division de district,
- La montée de l'équipe B en 2^e division de district,
- Le plaisir de jouer pour l'équipe Seniors C.

N'oublions pas nos sports loisirs qui évoluent le vendredi soir avec 20 joueurs.

Pour la saison 2014/2015, l'effectif global du club est stable avec 205 licenciés.

Les équipes jeunes de U15 à U19 sont en groupement avec Campbon et la Chapelle Launay.

Les plus jeunes de U6 à U13 sont pour la plupart tous de Quilly et de Sainte Anne sur Brivet.

Nos voisins de Guenrouët sont avec nous pour les catégories U13 et U15.

Le club organise différentes manifestations :

- **Loto :** samedi 3 et dimanche 4 janvier 2015 à Sainte Anne sur Brivet.
- **Loto :** mercredi 19 août 2015 à Sainte Anne sur Brivet.
- **Tournoi de sixte :** jeudi 14 mai 2015 à Quilly, Stade Henri Rousseau.
- **Tournoi de sixte loisirs :** samedi 23 mai 2015 à Sainte Anne sur Brivet avec les équipes loisirs et entreprises au profit d'une association caritative « l'association des Soignants du service d'oncologie de l'Estuaire édition 2014 ».

**Pour toutes informations relatives à notre club,
rendez-vous sur www.brivet.footeo.com
ou téléphonez au 06 71 32 86 68
ou par mail steph.padioleau@gmail.com**

COMITÉ SPORTIF



Le 5 juillet 2014, le comité sportif de Quilly a organisé en collaboration avec l'U.S.P, les deux épreuves cyclistes (1^{re} course départementale et pass

cyclistes), suivi des « 2 heures de Quilly » avec les 2^e et 3^e catégories et juniors.

Malheureusement une pluie battante a gâché cette soirée sportive.

Le 4 juillet 2015, le comité organise ces mêmes épreuves. Seule modification, le départ de la 1^{re} course sera avancé d'une 1/2 heure.

Le comité remercie tous les acteurs, les fidèles bénévoles, les sponsors, les responsables de la sécurité et vous donne rendez-vous pour cette 15^e semi-nocturne.

Le bureau et l'ensemble du comité sportif pensent à la famille et amis de René SYLVESTRE, fidèle commissaire et responsable de la sonorisation depuis près de 20 ans.

Composition du bureau :

Président : Yves ORAIN

Vice-président : René GATTEPAILLE
et Pascal BRIAND

Trésorier : Jean-Marc COUËRON

Trésorier adjoint : Alain JARNOUX

Secrétaire : Antoine BRUNEAU

Secrétaire adjoint : Serge CHAUVEL

Membres : Christophe COUEDÉL
et Jean-Pierre DEPARDIEU

COMITÉ SPORTIF DE QUILLY SECTION CYCLOTOURISME

La saison 2015 est repartie pour le club et les randonnées ont repris le dimanche 18 janvier.

Les sorties internes sont organisées le dimanche matin et le jeudi matin. Le rendez-vous est donné sur le parking à l'arrière de la salle annexe. L'horaire de départ, en début de saison est fixé à 9 h 00 puis progressivement, vers le mois de Mars, il passe à 8 h 30. Les circuits et les horaires sont affichés au local des cyclos, ils varient entre 45 et 90 km. L'équipe de cyclos a vu en 2014 son effectif progresser et de jeunes recrues sont arrivées dans le club ; cela contribue à maintenir la bonne ambiance et la convivialité qui a toujours été notre valeur première.

La section cyclo compte maintenant 35 adhérents dont une trentaine licenciés à La FFCT et quelques marcheurs et sympathisants. L'équipe de marcheurs organise tous les dimanches matin une randonnée pédestre soit sur Quilly, soit aux alentours. Nous invitons tous les adeptes du vélo ou de la marche à venir nous rejoindre. Vous serez tous les bienvenus.

L'année dernière un week-end détente en village vacances a été organisé début juin ; après la Vendée en 2013, c'est la Bretagne à Loctudy (29) qui fût notre destination. Accompagnés des épouses, nous avons passé un séjour formidable à la découverte de cette région de la Cornouaille.

Les projets pour 2015 :

- Nouvelles tenues pour le club.
- Participation aux randonnées des clubs voisins et à quelques grandes randonnées (La JR Bernaudeau, la JC Robin etc.)
- Le 28 juin sortie familiale pour notre traditionnel pique-nique.

Pour connaître les actualités du groupe des cyclos, vous pouvez consulter le blog sur internet à l'adresse : <http://cyclosquilly.wordpress.com/>

Vous aimez le vélo mais vous êtes indécis, n'hésitez pas à venir le dimanche matin pour faire quelques sorties avec nous.

Renseignements : 02 40 56 52 76 ou 02 40 91 83 52



ASSOCIATION FILLERETTE

Association à but non lucratif, de
type loi 1901

- L'association aura aussi pour but d'aider la recherche et diverses associations selon sa disponibilité.

Nos prochains événements auront lieu :

- Le **6 juin 2015** au terrain de foot de Quilly de 10h00 le matin à 1 h00 du matin le lendemain. Entrée gratuite. De nombreux spectacles, concerts et artistes. Autour de nombreux stands, des jeux pour enfants et adultes, des structures gonflables, des animations, buvettes, sandwicherie, friagerie, grillades....
- Le **7 novembre** à la salle polyvalente pour un Karaoké, voir plus. L'heure sera transmise ultérieurement.

Objectifs de l'association :

- Faire connaître le syndrome de rett et l'association par toutes diffusions et moyens divers.
- Récouter des fonds qui aideront Mélanie, dans l'acquisition d'aides techniques et humaines, mais aussi pour tout autre aménagement et besoins nécessaires et primordiaux, et aider au coup par coup d'autres enfants Rett.

Contact :

Tél. 02 51 16 59 78 • Site : <http://www.fillerette.com/>

L'association fait du recyclage pour le bonheur de Mélanie. Ne jetez plus...

Nous récoltons tous les stylos (à l'exception des crayons à papier) : stylos à bille, feutres, porte-mines, effaceurs, correcteurs en tube ou en souris. Peu importe leur marque ou leur matière.



Gardez aussi vos gourdes de marque pom'pot (de cette marque ou d'une autre marque, peu importe), je les récupère aussi.



T discs Tassimo et emballage



Ne jetez plus non plus vos recharges de savon liquide, peu importe leur marque, du moment que ce soit ce type de berlingo.



Vos cartouches d'encre et de toner laser



Depuis le 2 juin 2014, vous pouvez dès maintenant nous déposer tout ceci, dans un des points de collecte, soit :

- 8 Le Vilo - Quilly
- Mairie de Quilly
- 4 la Masure - Cordemais

LES P'TITS DYNAMIQUES



Cette année 2014, les membres de l'association de parents « Les P'tits dynamiques » ont « passé la main » à l'association départementale des pupilles de l'enseignement public « Les PEP 44 ». En complément de l'accueil périscolaire déjà existant (48 places), l'équipe des PEP44 anime, depuis la rentrée de septembre 2014, les nouveaux temps d'accueil périscolaires « TAP » pour les CP-CM ainsi que l'accueil de loisirs extrascolaire du mercredi après-midi.

Lors de ces différents temps, et ce, dans le respect de la continuité éducative, les enfants participent dans une ambiance conviviale et coopérative aux activités manuelles, sportives et ludiques qui contribuent à leur épanouissement et facilitent l'apprentissage du vivre ensemble.

L'équipe d'animation, dirigée par Magdalena ROUÉ, se tient à votre disposition lors des temps d'ouverture pour toute information complémentaire concernant le projet pédagogique et les modalités d'accueil et de fonctionnement de l'ALSH « Les P'tits Dynamiques – PEP 44 » au **02 40 91 88 08**.



OGEC – ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

Le bureau OGEC se compose de 3 membres pour l'année 2014-2015 :

- **Présidente** : Lynda ORTIZ
- **Trésorière** : Pauline BREUREC
- **Secrétaire** : Julie PRÉVERT

L'OGEC emploie deux salariés : l'ATSEM et un agent d'entretien et de maintenance

Ce bureau se doit d'assurer la gestion financière de l'école ainsi que l'entretien des locaux.

Il a pour ambition de rénover et d'embellir l'école. Pour cela, d'importants travaux ont déjà été réalisés et début novembre 2014, l'équipe pédagogique et les élèves ont eu le plaisir de

découvrir leurs classes entièrement rénovées. De nombreux projets sont lancés et en cours de réalisation (nettoyage des terrains, rénovation de la salle de motricité, lancement d'un projet de frise artistique en cours de création par les élèves ayant l'option arts plastiques au Lycée Gabriel Deshayes, dossier de demande de bitume pour la cour...).

Pour réaliser tout cela, l'OGEC a besoin d'apports financiers. Principalement, ce sont les cotisations annuelles des familles (200 € par an) et la subvention du forfait communal attribuée pour chaque enfant résidant dans la commune qui permettent d'assurer les travaux d'entretien. Les travaux supplémentaires et importants sont financés par le FONDEC après acceptation du dossier travaux en commission.



APEL - ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

L'élection du nouveau bureau de l'APEL a eu lieu le 25 novembre dernier.

Le bureau est composé d'Estelle LE SOMMER en tant que présidente, Frédérique BUFFARD secrétaire, Sylvie TISSANDIÉ trésorière et Tatiana JAUMOILLÉ membre.

Un très grand merci à Magalie GUICHARD et Alexandra LE BLANC qui quittent l'association et qui se sont beaucoup investies ces dernières années pour l'École Sainte-Thérèse.

Grâce à leur énergie et leur dévouement, une nouvelle structure de jeux extérieurs a été installée.

La première animation du nouveau bureau sera l'organisation d'un **loto le samedi 28 mars 2015** dans la salle polyvalente de Quilly. Les bénéfices permettront l'achat de nouveaux jeux et livres pour les enfants.



Sylvie TISSANDIÉ (trésorière), Estelle LE SOMMER (présidente), Frédérique BUFFARD (secrétaire), Tatiana JAUMOILLÉ (absente)

RESTOS DU CŒUR



Restos du Cœur de Savenay

2 boulevard des acacias
44260 SAVENAY
Tél. 06 64 40 12 67

Distributions (campagne d'hiver) :
tous les jeudis de 9 h 15 à 11 h 45

Restos du Cœur de St-Gildas-des-Bois

La Ferme École
44530 ST-GILDAS-DES-BOIS
Tél. 02 40 01 50 53
Mail : rdc44.stgildas@free.fr

Distributions (campagne d'Hiver) :
le vendredi de 9 h 00 à 11 h 30

Documents obligatoires pour les inscriptions :
carte d'identité, livret de famille, tous les justificatifs de charges et ressources, avis d'impôts 2014.

CLIC DU PAYS DE PONT-CHÂTEAU/SAINT GILDAS DES BOIS / LOIRE ET SILLON

Le Centre Local d'Information et de Coordination du pays de Pont-Château / Saint Gildas des Bois / Loire et Sillon est ouvert depuis 2009 sur la Communauté de Communes de Pont-Château / Saint Gildas des Bois et s'est ouvert en début d'année sur la Communauté de Communes de Loire et Sillon.

Il s'agit d'un service associatif, financé conjointement par le Conseil Général de Loire Atlantique, les Communauté de Communes et par la CARSAT.

Ce **service gratuit est destiné aux personnes âgées** de plus de 60 ans.

L'équipe du CLIC est composée de 3 professionnels : Véronique BERGOT infirmière coordinatrice, Sandra MURATI évaluatrice et Josette QUERLEU secrétaire.

Le CLIC s'étend sur les 17 communes des deux Communautés de Communes.

Le CLIC vous accueille à l'adresse suivante :
2 bis rue des Châtaigniers
PONT-CHÂTEAU
02 40 42 61 93

Accueil du public sans RDV
du lundi au vendredi de 9 heures à midi
et sur RDV les après-midi.

Visites à domicile du lundi au vendredi sur RDV.



Le CLIC est un service gratuit qui :

- Répond aux besoins des personnes de plus de 60 ans et de leur entourage en leur facilitant l'accès aux droits et aux aides.
- Écoute, accueille, informe, conseille, oriente :
Les personnes peuvent exposer leurs inquiétudes, obtenir des informations (aides financières, amélioration de l'habitat, portage de repas, téléassistance...), être aidées pour les inscriptions en établissements...
- Aide à résoudre les situations complexes ou urgentes, les sorties d'hospitalisation...
- Travaille en partenariat avec les professionnels du secteur.

COMPTEZ LES OISEAUX DE VOTRE JARDIN



Vous disposez d'un jardin ou habitez près d'un parc et vous souhaitez découvrir les oiseaux : l'opération « Comptage des oiseaux des jardins » organisée par l'association Bretagne Vivante est faite pour vous !

Quand aura lieu le comptage ?

Le 23, 24 et 25 janvier 2015.

Comment ?

Durant une heure, comptez tous les oiseaux à partir d'un point fixe, dans votre jardin ou dans un autre lieu (parc...) et notez vos observations sur une fiche de comptage disponible sur notre site internet puis transmettez-nous vos données en ligne, par mail ou par courrier.

L'objectif ?

Cette opération se veut à la fois un outil de sensibilisation et d'information sur les oiseaux les plus communs. Elle constitue également un outil de connaissance sur l'évolution des

populations de ces espèces qui connaissent, pour certaines, de dramatiques chutes d'effectifs depuis quelques années.

Comment faire si on ne s'y connaît pas ?

Afin de vous aider dans l'identification des oiseaux, des guides d'identification, des vidéos sont à votre disposition sur notre site internet :

www.bretagne-vivante.org

Une journée « comptage » spécialement pour les écoles, collèges et lycées : le vendredi 23 janvier

Notre association offre des conseils techniques à tous les acteurs des milieux scolaires souhaitant mettre en place cette opération. Il suffit de nous contacter.



Pour nous joindre à Bretagne Vivante :

Tél. 02 40 50 13 44,
education-nantes@bretagne-vivante.org



L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE, UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR ENFIN RÉUSSIR L'ACCESSIBILITÉ À TOUS ET PARTOUT

La loi du 11 février 2005 donnait 10 ans aux établissements recevant du public (ERP) pour devenir accessibles à toutes les formes de handicap. Face au constat, partagé par tous les acteurs, que l'échéance du 1^{er} janvier 2015 ne serait pas respectée, des nouvelles dispositions réglementaires ont été élaborées. Après plus de 140 heures de travail avec l'ensemble des parties prenantes concernées par l'accessibilité, associations, chefs d'entreprise, élus locaux, etc., un nouveau dispositif simplifié a été créé pour permettre une mise en œuvre pragmatique de l'objectif de la loi de 2005 : **les « Agendas d'accessibilité programmée »**.

L'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) est un document de programmation pluriannuelle, qui précise très simplement la nature et le coût des travaux nécessaires à la mise en accessibilité du commerce, du cabinet ou de l'établissement. Il engage le gestionnaire de l'établissement qui le signe à réaliser les travaux dans un délai de 1 à 3 ans maximum.

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Le dépôt de l'Agenda d'accessibilité programmée est obligatoire. Il devra se faire en Mairie ou en Préfecture avant le 27 septembre 2015. Il suspend – sur la durée de l'agenda – le risque pénal prévu par la loi du 11 février 2005.

Retrouvez toutes les informations sur le site www.accessibilite.gouv.fr, la page Facebook « Accessible à tous » et le compte Twitter @accessibleatous.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

© Dicom / Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, 2015.

MONOXYDE DE CARBONE COMMENT PRÉVENIR LES INTOXICATIONS

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.

- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr



CONSULTATION DU PUBLIC SUR L'EAU

L'eau, les inondations, le milieu marin : quelles actions ?

Du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015, les habitants du bassin Loire-Bretagne sont invités à participer à une consultation publique sur l'eau, les inondations, le milieu marin.

Le but est de recueillir leur avis sur les projets de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage), de Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) et de plans d'action pour le milieu marin.

Adoptés fin 2015, ces documents s'appliqueront de 2016 à 2021.

Comment ?

- Répondez au questionnaire en ligne sur : www.prenons-soin-de-leau.fr
- Envoyez vos contributions écrites à : sdage@eau-loire-bretagne.fr ou par courrier adressé au :
secrétariat technique du bassin
9 avenue Buffon
CS 36339
45063 ORLÉANS cedex 2



COLLECTE AMIANTE 2015

Déchèterie de Savenay

- **Janvier** : du lundi 5 au samedi 17 janvier inclus
- **Mars** : du lundi 2 au samedi 14 mars inclus
- **Avril / Mai** : du lundi 27 avril au samedi 9 mai inclus
- **Juin / Juillet** : du lundi 22 juin au samedi 4 juillet inclus
- **Août** : du lundi 17 au samedi 29 août inclus

- **Octobre** : du lundi 12 au samedi 24 octobre inclus
- **Décembre** : du lundi 7 au samedi 19 décembre inclus



Service Environnement
Tél. 02 40 56 82 53
environnement@cc-loiresillon.fr

● SUPPRESSION DES VIGNETTES PHARMACEUTIQUES

Depuis le 1^{er} juillet, les vignettes pharmaceutiques sont supprimées sur les médicaments remboursables délivrés sur prescription médicale. Les prix et les conditions de prise en charge ne figurent donc plus sur les conditionnements des médicaments.

Le « ticket Vitale » remplace la vignette

La vignette s'avère aujourd'hui superflue car tous les médicaments disposent désormais d'un code de traçabilité, le « Datamatrix », qui remplace le traditionnel code-barres, seul moyen jusqu'à présent d'identifier un médicament. De plus, la transmission des feuilles de soins à l'Assurance Maladie est désormais presque entièrement informatisée. En l'absence des informations figurant précédemment sur la vignette, le pharmacien vous remettra une facture détaillée sur papier : c'est le « ticket Vitale » imprimé sur le verso de l'original de

l'ordonnance. Ce « ticket Vitale » existe déjà, mais son contenu prévoit désormais la mention, pour chaque médicament remboursable délivré, du prix, du taux de prise en charge et, le cas échéant, de la base de remboursement.

Des prix actualisés quotidiennement

Au sein de l'officine, vous pouvez vous renseigner sur les prix des médicaments achetés sans ordonnance au moyen d'un affichage, d'un catalogue électronique ou d'une interface d'accès à Internet. Cette dernière permet d'accéder aux prix publics actualisés quotidiennement à partir de la base nationale sur le site www.medicaments.gouv.fr. Une application smartphone gratuite est également disponible et vous permet de connaître les prix, les taux de remboursement et l'ensemble des caractéristiques des médicaments en flashant le code figurant sur la boîte de médicament.

● LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE : POUR SE PROTÉGER ET PRÉSERVER LES AUTRES

En 2014, la mobilisation continue ! Chaque année, la grippe saisonnière touche des millions de personnes, pouvant entraîner des complications graves chez les plus fragiles.

Les souches virales variant d'une année à l'autre, le vaccin reste le moyen le plus efficace pour se prémunir contre la grippe. Cette année, la campagne de vaccination se déroule du 16 octobre 2014 au 31 janvier 2015.

Un geste de prévention pour vous et vos proches

Le vaccin s'adresse plus particulièrement aux personnes âgées de 65 ans et plus, aux femmes enceintes et aux personnes fragilisées par des pathologies chroniques et des infections de longue durée. Cela représente, au niveau national, l'envoi d'un imprimé de prise en charge à plus de 10 millions d'assurés pour bénéficier gratuitement du vaccin.

Même si vous ne faites pas partie des personnes à risque invitées à se faire vacciner, vous êtes concerné. Le vaccin présente un bénéfice individuel, mais également collectif car il permet de protéger son entourage de cette maladie très contagieuse et parfois mortelle chez les plus fragiles. N'hésitez pas à en parler à votre médecin traitant !

Halte aux idées reçues !

OUI, la grippe est dangereuse.

NON, le vaccin n'est pas plus dangereux que la grippe.

NON, on ne peut pas attraper la grippe à cause du vaccin.

NON, le vaccin n'empêche pas à 100 % d'attraper la grippe, il réduit néanmoins largement le risque d'être contaminé.

NON, un traitement homéopathique ne peut pas remplacer un vaccin antigrippal.

NON, les antibiotiques ne soignent pas la grippe.

[Source : www.sante.gouv.fr, « La grippe saisonnière et son vaccin : 5 questions clés pour démêler le vrai du faux »]

Pour en savoir plus, consultez le site ameli-sante.fr

● VOS DÉMARCHES PLUS SIMPLES ET PLUS RAPIDES

Simplifiez-vous la vie ! Les nouvelles bornes multiservices installées dans les accueils de la CPAM de la Loire-Atlantique vous permettent d'accéder rapidement et simplement à de nombreux services de l'Assurance Maladie :

- mise à jour de votre carte Vitale,
- consultation de vos remboursements,
- impression de votre attestation de droits, de votre attestation d'indemnités journalières et de formulaires vierges,
- commande de votre Carte Européenne d'Assurance Maladie.

Il vous suffit d'insérer votre carte Vitale dans la borne et de vous laisser guider. Pour plus de confidentialité, ces démarches nécessitent un code d'accès.

Comment obtenir ce code ?

Si vous avez un compte ameli, utilisez votre code d'accès habituel pour vous identifier.

Si vous n'avez pas encore de compte ameli, n'attendez plus et ouvrez dès à présent le vôtre sur ameli.fr ! Vous pouvez également demander un code provisoire à l'un de nos conseillers.

À savoir

Certains de nos points d'accueil sont également équipés de postes informatiques en libre-service connectés à ameli.fr, ainsi qu'aux sites internet de la CAF, de la Carsat et de Pôle Emploi. Vous pouvez ainsi imprimer tous les éléments nécessaires à la prise en charge de votre dossier avant d'être reçu par un agent d'accueil.



Pour en savoir plus, consultez le site ameli.fr, rubrique « Votre caisse », « Loire-Atlantique », « Nous rencontrer », puis « Points d'accueil ».

**L'Assurance Maladie,
votre assureur solidaire en santé**



Assurances - Banque

24/24H

au N° Vert gratuit depuis un poste fixe
0 800 034 033

13 rue de Nantes - 44260 SAVENAY
Tél. 02 40 56 93 73 - Fax 02 40 56 96 09

GARAGE PLISSONNEAU

MÉCANIQUE
TÔLERIE

PEINTURE

DÉPANNAGE

VENTE VÉHICULES NEUFS & OCCASIONS TOUTES MARQUES
20 rue de Bouvron - 44750 CAMPBON • Tél. 02 40 56 55 89 • Fax 02 40 56 50 67
Email : garage.plissonneau@wanadoo.fr

CAMPBON TV VIDÉO SERVICE

VENTE - TV - VIDÉO - HIFI - DÉPANNAGE

INSTALLATIONS ANTENNE **ÉLECTROMÉNAGER**

M^{me} LECLERC Murielle

24 place de l'Église • CAMPBON

ct.vs@wanadoo.fr • Tél./Fax 02 40 56 56 23

CANALSATELLITE
LE MEILLEUR DU NUMÉRIQUE

J.M.A.

Plomberie • Chauffage

Électricité

Énergies renouvelables

4 rue du Hérisson - 44750 QUILLY
Tél. 02 40 88 19 72 - Fax 02 40 24 79 05

TAXI CAMPBON

à votre service

M^{me} Gabrielle MOINARD

29, avenue des Sports - 44750 CAMPBON

Domicile 02 40 56 56 32 - 06 08 21 73 48

Crédit Mutuel

LA banque à qui parler

BANQUE • ASSURANCES

Ouvert : du mardi au samedi midi

Tél. 02 28 96 05 16 • Mail : 3602500@creditmutuel.fr
15 place de l'Église • CAMPBON

PLÂTRERIE - DÉCORATION - STAFF

CHRISTOPHE BRODU

Pour tous vos travaux de plâtrerie neuf ou rénovation

Le Pont Riou - 44750 QUILLY
Tél. 02 40 88 27 98 - Fax 02 40 91 83 11

Estuaire Électricité

Ancien ÉTS J. MEIGNEN

www.estuaire-elec.com

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Bâtiment - Tertiaire - Solaire photovoltaïque
Dépannage - Chauffage électrique
Énergies renouvelables - Plomberie

Vincent NIZET - Gérant

2 rue du Paradis - 44630 PLESSÉ
02 40 79 64 62 - 06 64 23 66 36 - estuaire.elec@gmail.com

Ghislain BRODU

Menuiserie - Charpente

Escaliers • Parquets • Lambris • Volets roulants
Fenêtres bois - alu - PVC • Rénovation
Préaux • Vérandas • Habillage façades et pignons

Agencements : placards - magasins et bureaux

18 rue du Haut Chemin - 44260 PRINQUIAU - Tél./Fax 02 40 56 63 17

Le Sillon

COMMUNIQUONS ENSEMBLE

Proche de vous,
proche de l'environnement,
Le Sillon crée et imprime vos outils
de communication.

IMPRIM'VERT®

13 rue Victor-Rodrigue - 44260 SAVENAY
Tél. 02 40 58 91 24 - contact@sillon.fr - www.sillon.fr

INFOS PRATIQUES

Mairie de Quilly

Tél. 02 40 91 83 83 - Fax : 02 40 91 88 06
Mail : mairie.de.quilly@wanadoo.fr
Site internet : www.quilly.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 00,
ainsi que le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30.

Bibliothèque municipale

Tél. 02 40 91 88 10
Mail : bibliothequedequilly@orange.fr
Site internet :
www.bibliotheques.cc-loiresillon.fr/

Horaires d'ouverture :

Mardi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.
Mercredi et samedi de 10 h 30 à 12 h 30.

Restaurant scolaire

Secrétariat en mairie
Tél. 02 40 91 83 83

Accueil périscolaire

Tél. 02 40 91 88 08

École publique

Tél. 02 40 91 88 09

École Sainte-Thérèse

Tél. 02 40 88 14 34

Correspondants presse

Ouest-France :

Jean-Claude CHARBONNIER
Tél. 06 13 83 09 76

Mail : Jean-claude.charbonnier170@orange.fr

Presse-océan :

Édith DUCREUX - Tél. 02 40 88 07 89
Mail : edith.presse@wanadoo.fr

Service PMI (protection maternelle et infantile)

Le 3^e lundi du mois à Campbon sur rendez-vous.
Modulaire médico-social
Rue de la Roulais
Tél. 02 40 56 91 80

RAM (relais assistante maternelle)

Parc de la Soubretière - 42260 Savenay
Tél. 02 40 95 64 48

Centre médico Social

32 rue de Nantes à Savenay
Tél. 02 40 56 91 80

Communauté de communes Loire et Sillon

2 bd de la Loire - 44260 Savenay
Tél. 02 40 56 81 03

Collecte des ordures ménagères

Ramassage le mardi matin

CCIS service environnement :

Tél. 02 40 56 82 53

Déchetterie de Campbon

Zone artisanale « les Fours à Chaux »
Ouverte le lundi de 14 h 00 à 17 h 00.
Du mardi au samedi de 10 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 17 h 00.

Office du tourisme Loire et Sillon

Tél. 02 28 01 60 16

LILA à la demande

Tél. 02 40 56 88 45

Service Emploi

Communauté de communes Loire et Sillon

2 bd de la Loire - 44260 Savenay
Tél. 02 40 56 80 85

Mission locale et rurale du Sillon

(Pour les jeunes de 16 à 25 ans)

Sur rendez-vous :

2 bd de la Loire - 44260 Savenay
Tél. 02 40 56 81 03

Trésor public

7 rue de Malville - 44260 Savenay
Tél. 02 40 56 90 90

La poste de Campbon

Tél. 02 40 56 59 48

Cure - Presbytère de Campbon

4 place de l'Église
Tél. 02 40 56 55 86

Conciliateur - Mairie de Savenay

2^e et 4^e mardis de 14 h 00 à 17 h 00

CPAM point d'accueil

Tél. 36 46

Caisse d'Allocations Familiales

22 rue de Malville - 44044 Nantes
Tél. 0 810 25 44 10

Permanences :

- Pontchâteau (5^{ter} Place de l'Église)
le lundi de 9 h 00 à 12 h 00.
- Savenay (complexe polyvalent)
le mardi de 9 h 00 à 12 h 00.

ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement)

Permanence le 1^{er} jeudi de 14 h 00 à 17 h 00 (complexe polyvalent de Savenay).
Permanence juridique : 02 40 66 80 29

Service Conseil Logement

- Saint-Gildas-des-Bois
(Espace Lampridic - rue des Forges) :
2^e mercredi de 10 h 00 à 12 h 00.

CARSAT

Tél. 39 60

Permanences :

- Savenay (complexe polyvalent) :
le 1^{er} jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00.
- Pontchâteau (1 place du Marché) :
tous les mercredi de 9 h 00 à 12 h 00.

MSA

Tél. 02 40 41 39 39
Pontchâteau (1 place du Marché) :
le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00.

Centre médico psychologique

34 rue de Nantes - 44260 Savenay
Tél. 02 40 56 84 90
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 00.

CIDFF (centre d'information sur le droit des femmes et des familles)

11 av René Coty - 44600 Saint-Nazaire
Tél. 02 40 66 53 08

Permanences :

- Pontchâteau (Centre Médico Social) :
le 3^e jeudi de 14 h 00 à 17 h 00.

FNATH (Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés)

Savenay (Complexe polyvalent) :
le 4^e vendredi de 17 h 00 à 18 h 00.

AIDE À DOMICILE

ADAR

Tél. 02 40 42 86 06

ADMR

Tél. 06 65 90 82 11

ADT

Tél. 02 40 88 29 19

ACCES REAGIS

(Association cantonale pour les chômeurs des environs de Savenay)
1 rue Hoche - 44260 Savenay
Tél. 02 40 56 84 83

APPELS D'URGENCE

POMPIERS : 18

Portable : 112 (numéro d'urgence européen)

GENDARMERIE : 17

SAMU (urgences médicales) : 15

SAMU social (sans abris) : 115

Allo enfance en danger : 119

Hôtel-Dieu - C.H.U. NANTES

Tél. 02 40 08 33 33

Urgences : Tél. 02 40 08 38 95

Centre hospitalier de Saint-Nazaire

11 bd Georges Charpak
Tél. 02 40 90 60 00

Centre anti-poison d'Angers

Tél. 02 41 48 21 21

